



AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE ET DE SON

Je soussigné(e) :

Nom Prénom

Autorise

N'autorise pas

La prise et diffusion d'images/ vidéos dans le cadre des ateliers du Service Culturel de Coulommiers (exercice ou restitution).

Ces images sont susceptibles d'être utilisées selon les modes de diffusion suivants :

- Journal municipal
- Réseaux sociaux de la Ville (Facebook et Instagram)
- Site internet de la Ville
- Éventuelle parution dans la presse
- Exposition dans le cadre de projet pédagogique et artistique
- Vidéos de travail partagées exclusivement entre les élèves et professeurs

Cette autorisation est accordée à titre gracieux. La présente autorisation est consentie pour l'année scolaire 2024-2025.

J'ai été informé(e) que les images ne seront pas utilisées dans un but commercial et selon les utilisations énoncées ci-dessus

Fait à, le.....

Signature, précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Le Maire de Coulommiers sis au 13 rue du général de Gaulle a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : autorisation de diffusion d'images dans le cadre de la communication de la Ville et de l'agglomération sur l'actualité de la commune. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Coulommiers et à la Communauté d'agglomération et ne sont transmises à aucun autre tiers (sauf presse locale comme évoqué dans le formulaire). Elles sont conservées pour une durée illimitée. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le service communication au 01 64 75 80 15/01 64 75 89 74 – 13 rue du général de Gaulle, 77120 Coulommiers. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.